

**AGENTE OU AGENT DE PRÉVENTION,  
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL, HYGIÈNE ET SALUBRITÉ  
SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

La Commission scolaire Marie-Victorin est à la recherche d'une agente ou d'un agent de prévention au Service des ressources matérielles **pour pourvoir à un poste régulier à temps plein.**

**NATURE DU TRAVAIL**

Sous l'autorité hiérarchique du régisseur du centre de service auxiliaire du Service des ressources matérielles, l'emploi d'agente ou d'agent de prévention consiste à coordonner les activités de contrôle et de conformité aux normes, à évaluer l'efficacité des contrôles, à fournir des conseils en matière de santé et sécurité au travail (SST) et en matière d'hygiène et salubrité, à conduire des études spécialisées et à analyser les risques potentiels.

L'emploi consiste également à assumer, à l'intérieur de son champ de compétence, un rôle conseil auprès des gestionnaires de la Commission scolaire.

**ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES**

L'emploi comporte notamment l'exercice des responsabilités suivantes :

- ✓ Coordonner les activités reliées à la gestion des programmes spécifiques en prévention, notamment : l'inspection des lieux de travail, le choix des équipements de protection, la gestion du registre de l'amiante, la procédure de cadenassage, la sécurité des machines, le SIMDUT, espaces clos, l'hygiène et la salubrité, la qualité de l'air, la formation des secouristes en milieu de travail;
- ✓ Effectuer le suivi des formations SST auprès des employés du Service des ressources matérielles et des gestionnaires d'établissement au besoin;
- ✓ Participer à l'élaboration d'un plan de travail pour la mise en œuvre des mesures et des actions à prendre en conformité aux normes en vigueur;
- ✓ Procéder à l'inspection technique et détaillée des bâtiments afin d'identifier les risques, de vérifier la conformité de ceux-ci et d'émettre des recommandations quant aux correctifs à apporter;
- ✓ Élaborer et mettre en œuvre, en collaboration avec le représentant du Service des ressources humaines, un plan d'action en prévention afin d'éliminer ou de contrôler les dangers au travail;
- ✓ Assurer le suivi auprès des inspecteurs de la CNESST et auprès du représentant du Service des ressources humaines, le cas échéant, suite à des rapports d'enquêtes, des plaintes ou des droits de refus;
- ✓ Assurer le respect des règles de santé et sécurité pour l'ensemble de l'organisation
- ✓ Animer des rencontres d'information auprès du personnel de la Commission scolaire concernant son champs d'expertise;
- ✓ Représenter le Service des ressources matérielles au Comité paritaire SST;
- ✓ Participer à l'implantation de la politique en santé et sécurité du travail;
- ✓ Élaborer des techniques de travail et des procédures afin d'assurer que les correctifs demandés suite à des interventions en matière de prévention soient rapidement et correctement appliqués;
- ✓ Participer à des études et analyses de problématiques au moyen d'enquêtes d'accident, de rapports d'intervention et d'avis de correction;
- ✓ Tenir à jour la documentation afférente aux activités de prévention, notamment les normes applicables en matière de qualité de vie au travail, qualité de l'air, SIMDUT;
- ✓ Conseiller les gestionnaires quant à l'interprétation et à l'application des normes en matière de santé et sécurité au travail ainsi qu'au niveau de l'hygiène et de la salubrité;
- ✓ Représenter, sur demande, le Service des ressources matérielles sur les questions relatives à son champ de compétence;
- ✓ Assumer toutes autres responsabilités compatibles à la fonction qui pourraient lui être confiées par sa supérieure immédiate ou son supérieur immédiat.

## **QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES**

**L'agente ou l'agent de prévention doit détenir les qualifications suivantes :**

- ✓ Diplôme d'études collégiales dans un champ d'études approprié, notamment en hygiène, sécurité au travail et environnement et 4 années d'expérience pertinente;
- OU
- ✓ Diplôme de 5<sup>e</sup> secondaire et 8 années d'expérience pertinente.

## **AUTRES QUALIFICATIONS**

- ✓ Connaissance de la suite Office ainsi que de logiciels tels que Conform IT est un atout;
- ✓ Connaissance des lois en matière de santé et sécurité au travail;
- ✓ Expérience dans un rôle conseil auprès d'une équipe de gestionnaires ;
- ✓ Expérience en matière de prévention de la santé et de la sécurité au travail;
- ✓ Connaissance des composantes d'un bâtiment (architecture et mécanique du bâtiment) serait un atout ;
- ✓ Réussite à un test de français écrit.

## **QUALITÉS RECHERCHÉES**

- ✓ Excellent sens de l'organisation et de la planification;
- ✓ Capacité à exercer un leadership d'influence;
- ✓ Très grande disponibilité et capacité à travailler sous pression;
- ✓ Jugement, initiative, fiabilité, autonomie, rigueur et excellentes relations interpersonnelles;

## **CONDITIONS D'EMPLOI**

Selon le Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

## **TRAITEMENT ANNUEL**

De 52 402 \$ à 69 868\$

## **CANDIDATURE**

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'un texte exposant les motifs de votre candidature **au plus tard le 14 avril 2019, en indiquant le numéro de concours C-18-19-17**, à Mme Lyne Bélanger, agente de bureau.

**Service des ressources humaines  
Commission scolaire Marie-Victorin  
13, rue Saint-Laurent Est, Longueuil (Québec) J4H 4B7**

**Courriel : [cvcadre@csmv.qc.ca](mailto:cvcadre@csmv.qc.ca)  
Télécopieur : 450-670-9604**

**Veillez prendre note que seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Les entrevues auront lieu les 17 et 18 avril 2019.**

La Commission scolaire est engagée dans un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

